

Rouen, le 21 septembre 2017

L'inspectrice d'académie
Directrice académique des services de
l'Education nationale

à

Mesdames et Messieurs les directeurs des
écoles publiques de la Seine-Maritime
S/c de Mesdames et Messieurs les
inspecteurs de l'Education nationale

DSDEN **Objet :** aide à la constitution du *registre public d'accessibilité*.

**Division de l'Organisation
Scolaire**

Dossier suivi par

Frédéric LECOQ

Téléphone

02 32 08 99 68

Fax

02 32 08 99 71

Mél.

acmo76@ac-rouen.fr

En complément de la circulaire départementale du 9 mai 2017, par laquelle je vous demandais d'élaborer un registre public d'accessibilité, conformément aux dispositions du décret n°2017-431 du 28 mars 2017 et de l'arrêté du 19 avril 2017, je vous informe que la Délégation ministérielle à l'accessibilité (D.M.A.) vient de publier un guide d'aide à la constitution du *registre public d'accessibilité*.

Le guide peut être téléchargé à partir du site internet du Ministère de la Transition écologique et solidaire, sous la rubrique relative à l'accessibilité des établissements recevant du public :

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/laccessibilite-des-etablissements-recevant-du-public-erp#e1>

A la date du 15 septembre 2017, le dossier du site internet propose les documents suivants (lien d'accès direct à chaque fichier) :

- Guide d'aide à la constitution du registre public d'accessibilité pour les établissements recevant du public.

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/Guide%20aide%20registre%20public%20accessibilit%C3%A9.pdf>

- Plaquette *bien accueillir les personnes handicapées*.

https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/plaquette_imprimable_RV_bien%20accueillir%20PH.pdf

- Guide complet *bien accueillir les personnes handicapées*.

https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/guide_numerique_accueil_PH_3.pdf

- Décret n°2017-431 du 28 mars 2017 relatif au registre public d'accessibilité et modifiant diverses dispositions relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public.

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2017/3/28/LHAX1702913D/jo/texte>

- Arrêté du 19 avril 2017 fixant le contenu et les modalités de diffusion et de mise à jour du registre public d'accessibilité.

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000034454237&dateTexte=&categorieLien=id>

je vous remercie de votre collaboration.

Pour l'inspectrice d'académie
Directrice académique des services de
l'Education nationale
par délégation
le secrétaire général

Signé

Frédéric MULLER